

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 de l'ASSOCIATION ÉCOQUARTIER (AE)

Lundi 19 juin 2023, 19h00. Pôle Sud, Av. Jean-Jacques Mercier 3, Lausanne

Procès-verbal

Présidence de l'Assemblée générale : Joël Rochat, président de l'AE.

Procès-verbal : Philippe Solms, coordinateur.

Présences : voir en fin de PV la liste constituant l'annexe 1

1 & 2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PV DE L'AG ORDINAIRE DU 20.06.2022

Joël, président de l'AE, ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

- L'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.
- Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention (il est consultable au bas de la page dédiée de notre site : www.ecoquartier.ch/nous-connaître/l'association-ecoquartier).

3) ACTUALISATION DE LA CHARTE DE L'AE

Rappel

Lors de l'AG 2022, les statuts de l'AE ont été actualisés en fonction du regroupement PECHE-AE voté ce jour-là. La fusion en un seul document des chartes des deux entités restait toutefois à finaliser. Au début 2023, Élodie, Philippe et Joël ont donc préparé une proposition à présenter lors de l'AG 2023. Principes suivis : 1) introduire dans la charte de l'AE les éléments spécifiques de la charte de la PECHE, mais en les reformulant de manière simplifiée ; 2) profiter d'adapter quelques points secondaires.

Propositions de modifications à apporter à la charte de l'AE (en bleu : cf. plus bas à la page 3)

La présente charte témoigne des missions et valeurs de l'Association écoquartier (AE), de l'engagement de ses membres, ainsi que de ses compétences, expériences et rôles.

Mission et valeurs

Constituée en janvier 2007, l'AE a pour but la promotion des écoquartiers et écohabitats coopératifs et participatifs, conciliant les aspects sociaux, environnementaux, économiques des activités humaines. En 2022, elle se regroupe avec la Plateforme d'Échange des Coopératives d'Habitant-es pour les Écoquartiers, PECHE, et en reprend la mission. La nouvelle entité AE favorise l'acquisition de connaissances afin de créer une véritable émulation citoyenne et de contribuer à l'émergence, la réalisation et la durabilité de tels quartiers et habitats. Quand pertinent, et dans la mesure de ses moyens, elle peut contribuer au développement d'écoquartiers et d'habitats coopératifs et participatifs en mettant ses compétences au service de projets spécifiques. Son périmètre d'action est principalement le Canton de Vaud (Suisse).

Plus largement, les valeurs associatives qui sous-tendent sa mission sont la promotion de l'intérêt général, la non lucrativité, la non concurrence avec des prestataires privés, la valorisation des compétences **présentes au sein de l'association** ainsi que son fonctionnement démocratique et participatif.

Parmi ses membres, l'AE **peut** notamment compter des coopératives d'habitant-es (ou coopératives participatives d'habitation), des collectifs d'habitant-es liés à ces coopératives, ainsi que des individus et collectifs ayant pour projet de se constituer en coopératives d'habitant-es. L'AE les appuie et les aide. Dans ce rôle, elle fonctionne comme une plateforme d'échange, d'information et de promotion.

Pour rappel : les coopératives d'habitant-es poursuivent des buts d'intérêt général, elles sont sans but lucratif, participatives et se distinguent par leur capacité d'innovation technique et sociale. Elles occupent donc une place essentielle parmi les acteurs de la construction.

Engagement des membres

En adhérant à l'AE et à la présente charte, tous les membres s'engagent à :

- Favoriser entre eux la communication et la solidarité ;
- Œuvrer dans l'intérêt général de la collectivité et sans esprit de lucre ;
- Promouvoir le **développement durable** les solutions locales, circulaires et misant sur la mutualisation ;

Quant aux coopératives membres, elles s'engagent également à :

- Promouvoir le bien vivre ensemble et les liens sociaux non seulement à l'échelle de leurs immeubles, mais aussi à l'échelle des voisinages ;
- Veiller à réaliser des constructions de qualité, à faible impact environnemental et climatique.

En cas de litige ou de violation de la charte, l'AE peut formuler des recommandations aux intéressés pour tenter de remédier à la situation et, à défaut, rendre publique sa prise de position.

Compétences et expériences

En grande partie grâce au travail réalisé **en son sein**, l'Association écoquartier a développé une vision, des connaissances et des compétences significatives dans **ses domaines** de prédilection. Elle a aussi appris comment rendre possible et accompagner la réflexion citoyenne. **En ce qui concerne l'urbanisme durable et participatif, les coopératives d'habitant-es, le bien vivre ensemble et les problématiques y afférentes**, l'AE dispose ainsi d'un bagage solide, notamment pour :

- Informer et sensibiliser, tant des publics de spécialistes que de non spécialistes ;
- Interagir avec les pouvoirs publics (participation à des commissions, groupes de travail ou autres) ;
- Analyser les enjeux et produire des recommandations ;
- Faciliter et accompagner des projets ;
- Mettre des acteurs en réseau et organiser des événements fédérateurs ;
- **Mener à bien des partenariats avec des entités partageant les mêmes valeurs ;**
- Orienter des demandes spécifiques vers les acteurs adéquats.

Rôles

L'AE assure des rôles d'informateur, d'analyste, de facilitateur et d'intervenant engagé. Ces rôles sont toujours assumés en référence aux valeurs fondatrices de l'association, qui en garantissent l'indépendance critique.

L'AE peut répondre positivement aux demandes qui lui sont faites, lorsque son expertise est sollicitée en accord avec les principes affirmés dans la présente charte. Au nom de l'association, le comité peut décider, après évaluation au cas par cas, de recevoir des mandats. Les mandats peuvent être facturés ou être exécutés bénévolement par l'association.

Contacts

- Présidence de l'Association écoquartier : presidence@ecoquartier.ch
- Coordination : bureau@ecoquartier.ch
- Site : www.ecoquartier.ch

Historique des modifications de la charte

Date AG	Opération
20 juin 2016	L'AE adopte le projet de charte qu'elle a élaboré durant le printemps 2016
19 juin 2023	L'AE actualise la charte suite à son regroupement avec la PECHE en 2022 (intégration des éléments-clés qui figuraient dans la charte de la PECHE)

Discussion

Les deux points **indiqués en bleu** font l'objet de remarques.

- Problème de conjugaison : « peut » doit être corrigé en « **peut** ».
- David propose de remplacer l'expression « développement durable » par « **durabilité** ». Le DD (trois piliers : économie, social, environnement) fait en effet polémique puisqu'il laisse penser qu'un équilibre est possible entre ses trois piliers sans hiérarchisation. En fonction des valeurs de l'AE, il faudrait plutôt se référer au concept de durabilité. Le Centre de compétences en durabilité de l'Unil définit la durabilité comme « un fonctionnement des sociétés humaines, en particulier dans leur relation à l'environnement naturel, qui leur assure une stabilité à long terme et qui rend possible l'épanouissement humain au travers des générations. » L'enjeu n'est plus le développement, mais « le maintien de l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète. Il s'agit d'un état vers lequel tendre tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions. »

Approbation des modifications proposées pour la charte de l'AE

L'assemblée approuve à l'unanimité les modifications proposées pour la charte – modifications qui intégreront les deux ajustements demandés en supplément (points bleus). NB : les statuts et charte sont en tout temps téléchargeables depuis <http://ecoquartier.ch/nous-connaître/l'association-ecoquartier/>.

4) RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-23

Pôle coopératives (Benoît)

- 28.02.2022 : envoi à la ville du bilan des coopératives d'habitant-es sur le PA-1

À fin 2021, la PECHE a décidé de faire l'analyse des expériences de ses cinq coopératives membres et d'en tirer un document de recommandations à l'intention de la Ville. Avec l'appui de l'AE, ce bilan a été réalisé durant l'hiver 2021-22, adressé à la Ville le 28 février 2022 et mis en ligne sur le site de l'AE à cette même date. Le document produit analyse et énonce des propositions pour les points suivants (doc accessible par : <http://ecoquartier.ch/recommandations-de-la-peche-fevrier-2022/>) :

- > Aspects organisationnels, développement par pièce urbaine, étagement
- > Cœurs d'îlot, parkings, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- > Contracting énergétique
- > Surfaces d'activité
- > Perspectives

Bien accueilli par le BDM, le bilan débouche dès mars 2022 sur des échanges réguliers entre ce service et l'AE. Pour plus de détails, voir le PV de l'AG 2022.

- 20.06.2022 : regroupement Peche+AE avec actualisation de nos statuts

Avec le regroupement, 5 coopératives ont intégré l'AE : C'Arts-Ouches, Codha, Ecopolis, La Meute et Le Bled. Pour plus de détails, voir le PV de l'AG 2022.

- 20.02, 09.05, 16.05.2023 : échanges collectifs entre les 5 coopératives de l'AE et ARLO

L'interprétation des critères posés par la Ville pour l'attribution des logements a fait surgir des divergences entre le service ARLO (architecture et logement) et les coopératives de l'AE. Demandé par l'AE (Joël et Philippe lors des séances des 22.11.2022 et 09.02.2023 avec ARLO), un cycle d'échanges avec toutes les parties prenantes a permis la mise à plat des questions et enjeux.

Un exposé de nos positions est en cours d'élaboration. But : amener la Ville à mieux prendre en compte les spécificités des coopératives d'habitant.es et à nuancer les critères qu'elle leur impose.

- Autres points concernant les coopératives (Joël)

> Nouvelle publication. À fin 2022, le comité de l'AE a souhaité qu'une brochure rende compte des réalisations des coopératives dans le PA-1. La revue Habitation est d'accord d'être notre partenaire, cela pour la rédaction (dans sa majeure partie) et pour la diffusion (la brochure sera encartée avec le n°4 d'Habitation en décembre 2023).

Défini à fin 2022, le projet vise notamment à donner envie aux acteurs de l'habitat coopératif et participatif de répondre présents lors de l'appel à investisseurs qui sera lancé pour le PA-2. Le financement de la brochure est assuré et l'équipe de rédaction a commencé son travail.

> Pour info, les dates d'emménagement dans les coops d'habitant.es du PA-1 : été 2022 La Meute ; printemps 2023 Le Bled ; été 2023 Ecopolis ; 2024 Codha ; été-automne 2024 C'Arts-Ouches.

> Une 6ème coopérative rejoint l'AE. La société coopérative d'habitant.es du Grand Tétras a rejoint l'AE en mars 2023. Bienvenue à ce nouveau membre !

Pôle Plaines-du-Loup : les forums (Philippe)

- Les séances de préparation, de suivi et de debriefing

Le 'Groupe de suivi' (GS) de la démarche participative se réunit au moins une fois avant chaque forum et une fois après. Il permet d'informer les acteurs de terrain du programme envisagé pour chaque forum, de recueillir les remarques ou demandes y relatives et, après chaque forum, de partager les analyses et retours des différentes parties. Au-delà des personnes liées à l'administration, les acteurs suivants sont représentés ou invités au GS : AE-PECHE, Centre des Bossons, FASL, COQ (centre œcuménique de quartier du Bois Gentil), Association de quartier des Bossons PdL, investisseurs + habitant.es + associations intéressé.es.

Dans sa globalité, la démarche participative des PdL comprend à la fois les forums, des démarches connexes et des événements de type expositions ou inaugurations. La diffusion de l'information nécessaire à la mobilisation des différents publics à intéresser est assurée par le BDM, notamment via l'infolettre « Métamorphose ». Au second semestre 2021, ce volet communication est apparu sous-optimal. L'AE a donc interpellé le GS à ce propos, suite à quoi un sous-groupe a été chargé de repenser la question du planning et de la coordination de la communication. Le sous-groupe communication, baptisé 'GT comm' a été activé au printemps 2022. Il réunit des représentant.es du BDM, d'EJQ, de l'AE, du centre des Bossons, de la FASL et du COQ.

> Les séances 2022 du GS et du GT comm : 11.01, 08.03, 22.03, 12.05, 13.06, 04.10.

> Les séances 2023 du GS et du GT comm : 24.01, 23.03, prochain 29.06.

- Le 4^{ème} forum des Plaines-du-Loup / 11 septembre 2022

Le 4^{ème} forum s'est déroulé au COQ, de 11 à 18h, par un dimanche resplendissant. La cour a donc pu être mise à profit pour accueillir les stands des acteurs et associations s'impliquant dans le quartier

– dont l’AE – ainsi que l’espace brunch prévu pour les participant.es. La fréquentation s’est montée à une centaine de personnes, dont des familles assez nombreuses (un accueil spécial pour les jeunes enfants avait été mis en place). Les activités proposées ont été les suivantes :

- > Des balades in situ pour présenter les éléments déjà définis ou à définir pour le PA-2.
- > Des informations sur l’avancement des chantiers du PA-1, sur ses espaces publics, ses équipements et les offres prévues dans locaux d’activité, etc.
- > Un atelier ‘assemblée de quartier’ avec des tabléés de discussion placées sous la conduite de volontaires mobilisé.es lors des séances préalablement animées par l’AE, puis un debriefing collectif avec la participation active de M. David Payot – dont le dicastère est particulièrement intéressé au projet d’assemblée (voir plus bas le point relatif au GT dédié).

L’ambiance a été excellente et l’atelier ‘assemblée de quartier’ a suscité un intérêt marqué. Synthèse officielle du forum-4 : [voir page forum-4 sur lausanne.ch](#).

- Le 5^{ème} forum des Plaines-du-Loup / 4 juin 2023

Le 5^{ème} forum s’est tenu au Café du Loup, de 10 à 18h. Il s’agissait du dernier forum de la série initiée en 2020 et accompagnée par le groupement mandataire Idée21 et tarifdeGROUPE. Les activités :

- > Des balades informatives, un brunch, des informations sur l’avancement du projet de maison de quartier, ainsi que de la communication sur les acteurs du quartier, dont l’AE.
- > Une session ‘forum ouvert’ pour présenter in vivo ce que pourrait être le fonctionnement d’une assemblée de quartier. Si l’ambition d’expérience test n’a pas vraiment été comprise, la session a néanmoins permis l’identification ou la confirmation des points d’intérêt communs suivants : ‘usage respectueux des espaces publics’, ‘outil Lausanne-participe’, ‘association maison de quartier’, ‘assemblée de quartier’, etc.

Durant la journée, la Ville est restée relativement en retrait étant donné qu’elle n’avait pas à de sujet spécifique nécessitant la consultation des participant.es. Impressions à l’issue du forum : nouveaux visages présents (personnes fraîchement installées dans le PA-1) et bonne énergie. Reste cette question encore sans réponse claire : la Ville continuera-t-elle à proposer et financer de prochains forums ? Synthèse officielle du forum-5 : [voir page forum-5 sur lausanne.ch](#).

- Évolution de la participation aux forums

Forum-1 ≈ 150 personnes ; forum-2 ≈ 120, dont des enfants et adolescents ; forum-3 entre 60 et 100 ; forum-4 ≈ 100 ; forum-5, information non indisponible.

Pôle Plaines-du-Loup : animation socioculturelle et maison de quartier

- Mars 2022 : la Ville décide de reprendre l’animation socioculturelle aux PdL en 2023
Décembre 2022 : Dissolution de l’Association de quartier Bossons Plaines-du-Loup
Février-mars 2023 : départ de l’équipe d’animation FASL et prise de fonction l’équipe ‘Ville’

Ses dernières années, des divergences ont opposé la FASL (Fondation pour l’Animation Socioculturelle Lausannoise) et la Ville. Entre autres points, la question s’est posée de savoir à qui la Ville confierait l’animation socioculturelle et la gestion de la future maison de quartier (MQ) prévue au Parc du Loup. La réponse a été donnée en mars 2022 par la Municipalité : dès 2023, l’animation socioculturelle et la gestion de la Cabane des Bossons et de la future MQ allaient être directement prises en charge par la Ville via le dicastère de M. David Payot, Enfance, jeunesse et quartier (EJQ).

La possibilité a été offerte aux animatrice.teurs FASL de la Cabane des Bossons d’être réengagé.es par la Ville pour rester dans le quartier, prendre en charge la future MQ, et poursuivre leur collaboration avec l’Association de quartier Bossons Plaines-du-Loup. Aucun.e animatrice.teur FASL n’a toutefois retenu cette option. Pour le comité de l’association de quartier, déjà démotivé par des tensions au sein de l’association, la perspective d’un changement d’équipe d’animation est alors apparue comme une raison supplémentaire pour ne pas se représenter en fin de mandat. En

décembre 2022, le manque de candidat.es pour renouveler le comité a dès lors conduit à la dissolution de l'association.

D'entente entre les autorités et la direction de la FASL, Silvana Annese, Hélène Ott et Léo Magnin, les animatrice.teurs FASL des Bossons Plaines-du-Loup, ont remplis leurs fonctions jusqu'à fin février 2023. L'équipe d'animation Ville a, quant à elle, pris le relais le 1^{er} mars. La nouvelle équipe est constituée de Deborah Demeter, responsable, ainsi que de Marie Cardis, Joy Bruni et Sandra-Flore Delaloye.

Pour mémoire : l'AE, l'équipe FASL et l'ex-association de quartier se sont toujours tenues informées de leurs activités réciproques et ont régulièrement collaboré à des événements en relation avec le projet de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Dans le même esprit d'appui mutuel et de complémentarité, l'AE travaillera donc désormais avec l'équipe d'animation Ville, de même qu'avec l'association qui devrait se reconstituer à moyenne échéance pour appuyer l'animation et la MQ.

- Construction de la nouvelle maison de quartier : commission de suivi (CUT) et calendrier du projet

Pour associer les acteurs du terrain au suivi du projet de MQ, le dicastère EJQ a créé une 'commission des usagère.gers' de la future MQ, la CUT. Invitée à y participer, l'AE s'en est retirée après les deux premières séances. Notre comité a en effet estimé que l'AE, parce qu'elle ne s'engage pas directement sur l'enjeu de l'animation socioculturelle, n'a pas vraiment la légitimité pour se positionner sur la réalisation du futur bâtiment. Notre comité se réjouit toutefois du dialogue que doit permettre la CUT entre EJQ et la population et autres acteurs concernés du terrain.

> Les deux séances auxquelles l'AE a participé : 30.05.2022 et 15.09.2022

Rappel du calendrier de construction de la MQ : initialement espéré en 2023, le début des travaux devrait se faire à l'automne 2024. Pour le descriptif du projet et de ses chantiers participatifs, cf. le PV de notre assemblée générale 2022.

Pôle Plaines-du-Loup : plantages et parc du PA-1 + espaces publics du PA-2

- Plantages et parc du PA-1

18.01.2022 : création de l'association 'Les Jardins du Grey'. Son but : gérer les plantages créés par la Ville en haut de l'avenue du Grey pour les habitant.es de la zone nord du plateau Blécherette, dont le périmètre PA1 (cf. carte téléchargeable depuis notre page <http://ecoquartier.ch/jardins-du-grey/>). Les plantages du Grey remplacent et démultiplient ceux qui avaient été créés à titre provisoire au parc du Loup.

Printemps 2023 : finalisation de l'aménagement du parc du Loup. À venir : 23.06.2023, inauguration du parc du Loup dans sa forme définitive, puis 14.09.2023, échange Ville/habitant.es sur les plantages à créer dans les espaces-rues de l'écoquartier.

- Espaces publics du PA-2

En 2022, les espaces publics du PA-2 ont fait l'objet de MEP participatifs. Ces MEP avaient un caractère pionnier puisque leur lancement s'est fait avant que le plan d'affectation PA-2 soit définitivement arrêté. Les paysagistes et urbanistes invités avaient donc une marge de manœuvre élargie, c'est-à-dire apte à susciter des idées nouvelles pour le développement du périmètre concerné.

À l'instar des MEP participatifs pour la MQ menés en 2021, ceux pour les espaces publics ont été suivis par un groupe d'expert.es d'usage : des personnes intéressées issues de la population. Constitué sur la base d'un tirage au sort au début 2022, ce groupe comprenait deux membres de l'AE, Marion et Philippe. Les conditions de travail faites aux expert.es d'usage s'étant avérées moyennement satisfaisantes, Philippe et une des membres du groupe ont transmis au BDM un aperçu des points ayant posé problème, ainsi que quelques recommandations pour améliorer les choses à l'avenir. Le BDM a fait bon accueil à ce retour.

Le calendrier des MEP 'espaces publics du PA-2' a été le suivant :

- > 11 février 2022 : lancement des MEP à 2 degrés. Juin 2022 : premières sessions du jury et des expert.es d'usage. Décembre 2022 : sessions finales expert.es d'usage puis jury.
- > Janvier 2023 : validation municipale du résultat.

Dévoilé en janvier 2023, le projet lauréat se distingue par un parti-pris très affirmé : créer une véritable forêt urbaine dans les espaces dégagés du PA-2. Intitulé 'Promenons-nous dans les bois', ce projet est dû au bureau Monnier Architecture Paysage. Le concept global valorise deux dimensions majeures : l'identité paysagère, une « forêt habitée », et la définition des parcours qui se distingue par sa grande richesse de traitement. Complétant les connexions paysagères et la trame verte de Lausanne, le projet instaure une forêt urbaine prolongeant le couvert des bords de la Louve jusqu'au cœur des Plaines-du-Loup. Cette canopée se déploie dans l'ensemble du quartier sous plusieurs formes, boisement, arbres en espace public, pépinière. Quant au réseau des parcours, il se déploie à plusieurs échelles et s'attache tout à la fois à relier la forêt urbaine aux quartiers voisins et à soigner l'échelle des courts parcours. Les cheminements de mobilité douce ondoient ainsi entre les surfaces plantées au pied des immeubles. Enfin, la très judicieuse modification du tracé de l'avenue du Vélodrome dégage un grand « parc du Vélodrome » reliant d'est en ouest le quartier de l'avenue du Grey à Bois-Mermet. Présentation complète : [voir page espaces-publics PA-2 sur lausanne.ch](#).

Pôle Plaines-du-Loup : GT/réflexions de l'AE et d'autres acteurs du terrain en 2022-23

- GT 'assemblée de quartier' (AE+ Association Bossons-PdL) et 'Lausanne-participe' (divers acteurs)

Suite à la table ronde et à l'atelier qui ont lancé le thème lors du forum n°3 de fin 2021, les rencontres du printemps 2022 ont notamment fait apparaître la nécessité d'associer explicitement la Ville à la réflexion. D'où un courrier des participant.es envoyé le 22.06.2022 aux délégations municipales pour la politique des quartiers, d'une part, et Métamorphose, d'autre part. Pour plus de détails jusqu'à ce stade, voir le PV de notre assemblée générale 2022.

En réponse au courrier des participant.es, M. Payot, Municipal en charge du dicastère EJQ, a confirmé son soutien au projet d'assemblée. Fort de cet engagement ferme, le GT a organisé et conduit un grand atelier dans le cadre du forum n°4 du 11.09.2022 (cf. plus haut). Cet atelier a rencontré un beau succès, tant sur le plan du nombre de participant.es que de l'intérêt suscité. L'avancement rapide de la réflexion semblait dès lors assuré. Ce ne fut toutefois pas le cas, puisque les séances ultérieures du GT ont été relativement peu fréquentées et par une assistance composée presque toujours de personnes différentes. Il a donc été impossible de constituer un noyau de participant.es suffisamment motivé.es et présent.es pour envisager de manière réaliste le lancement d'un dispositif 'assemblée de quartier' à plus ou moins brève échéance.

L'examen de la situation a conduit à plusieurs constats. 1) Même lorsqu'elles sont intéressées, les personnes participant à l'une ou l'autre séance ne sont pas prêtes à s'engager régulièrement pour le projet d'assemblée, notamment parce qu'elles n'y voient pas d'impératif par rapport au contexte général, parce qu'elles s'engagent dans un autre GT leur paraissant prioritaire, ou parce qu'elles se sentent encore trop prises par leur emménagement dans leur nouveau quartier. 2) D'autres personnes ne voient pas bien pour quelles questions concrètes une assemblée pourrait constituer un dispositif véritablement déterminant. 3) Les quelques problématiques immédiates qui pourraient nécessiter ou profiter d'un dispositif de type assemblée n'ont pas encore atteint le seuil critique à partir duquel un tel dispositif apparaîtrait comme un atout évident ; au nombre des problématiques identifiées, on peut en particulier noter le besoin de mieux récolter et faire circuler les très nombreuses informations nouvelles concernant le périmètre en mutation des PdL et voisinages.

Durant l'hiver 2022-23, il est devenu clair pour l'AE que l'enjeu 'assemblée' aurait tout à gagner d'être traité selon un nouvel angle d'approche. À savoir : en recentrant la réflexion sur la mise en place d'une plateforme numérique de quartier, c'est-à-dire d'un outil partagé au service des besoins de communication et de travail en commun. Une plateforme numérique de quartier pourrait en effet

être précieuse, à la fois par rapport à l'enjeu prioritaire de la communication, mais aussi pour servir utilement à un dispositif de type assemblée : l'outil se prête très efficacement à la mise en place de consultations populaires, il permet de gérer des projets collectifs de manière participative et en toute transparence, il convient parfaitement pour des opérations de réservation de locaux et de partage d'objets ou services, etc. Un outil de ce type, développé par la Codha, avait déjà attiré l'attention de l'AE depuis quelque temps. Par ailleurs, la Ville était ouverte à adapté sa plateforme 'Lausanne-participe' pour la rendre utilisable en tant qu'outil de quartier appropriable par les habitant.es. Dès le printemps 2023, d'entente avec Muriel Sanchez responsable de la plateforme de la Ville, il a donc été envisagé de tester 'Lausanne-participe' et d'y créer un module spécifique au plateau de la Blécherette. Pour le GT 'assemblée de quartier', la réflexion sur la gouvernance a dès lors été mise en attente – les investigations à mener pour la 'plateforme numérique de quartier' apparaissant comme plus mobilisatrices et pertinentes à court terme. Il a également été relevé qu'une telle plateforme commune pourrait avoir un intérêt immédiat, cela tant pour les enjeux discutés dans le cadre de la réflexion sur les salles, que pour ceux dont traitera le nouveau GT sur les mobilités (voir plus bas).

Récapitulatif des dates et points-clés

- > Séances 2022 (hors forums) : 26.01, 16.03, 18.05, 23.05, 15.06, 31.08, 09.11. Et 2023 : 08.03.
- > Échanges 2022 avec la Ville. Séance AE-Payot 28.04, courrier GT-Payot 22.06, GT-Payot 15.08.
- > Dans le cadre des forums : 20.11.2021 (début réflexion), puis 11.09.2022 et 04.06.2023.
- > Points-clés :
 - Références et personnes ressources très inspirantes dès le lancement de la réflexion (notamment le forum 1203 à GE et son animateur Nicolas Künzler) ;
 - Quelques participant-es avec une vision très claire et d'autres saisissant mal le potentiel et les enjeux ;
 - Échec dans la constitution d'un noyau de volontaires pour porter la réflexion dans la durée ;
 - Le 04.06.23, fin de mandat de Jérémie Schaeli pour assurer les PV ;
 - Garantie d'un budget EIQ pour que la nouvelle équipe d'animation socioculturelle assure un rôle d'appui à l'assemblée et d'interface avec les services Ville, mais ce rôle reste à préciser ;
 - Présentation de l'outil 'Lausanne-participe' au GT : 08.03.2023 (par Muriel Sanchez du dicastère LEA) puis quelques discussions intégrant la nouvelle équipe d'animation socioculturelle, des personnes du nouveau groupe de réflexion dédiées aux salles du quartier (cf. plus bas), ainsi que l'AE.
- > Contact GT assemblée : bureau@ecoquartier.ch. Accès aux PV et aux documents de travail du GT assemblée : <http://ecoquartier.ch/reflexion-assemblee-de-quartier/>.

• GT surfaces d'activité (AE)

Lancé en 2021, le GT est un rendez-vous très bien suivi puisque sa fréquentation se situe toujours entre 10 et 25 participant.es. Pour rappel : le GT est ouvert aux chargé.es de commercialisation des surfaces d'activités, ainsi qu'aux habitant.es ou entités porteur.euses de projets. Son but est d'une part de veiller à la complémentarité et à la pertinence des activités, commerces, et services pour le quartier, et d'autre part de permettre des échanges et contacts de nature à faciliter l'accueil de projets d'intérêt commun émanant d'habitant.es actuel.les et futur.es.

- > Joël et Philippe préparent, animent les séances (visioconférences) et en assurent les PV.
- > Dates des séances : En 2022 les 10.02, 07.04, 02.06, 08.09 et 17.11. En 2023 : 09.02, 11.05, la prochaine étant prévue le 28.09. Pour être invité.e ou s'informer : écrire à bureau@ecoquartier.ch.
- > Constats : a) entre autres manques pour l'écoquartier, il n'y a toujours pas d'atelier vélo ni de boulangerie artisanale ; b) étant donné que le nombre de surfaces d'activité encore disponibles à la location diminue régulièrement, le GT cessera sans doute bientôt ses séances.

• Proposition de l'AE pour un GT mobilités plateau de la Blécherette

Lors des GT activités du printemps 2023, Joël a promu l'idée d'un GT consacré aux mobilités. Ce GT permettrait de partager les informations et attentes relative à la thématique, cela tant à l'échelle du PA-1 que de l'entier du plateau de la Blécherette. Le but étant à la fois de mettre en discussion différents problèmes émergeant et de favoriser d'éventuelles initiatives et offres d'intérêt commun

en matière de mobilité durable. L'idée ayant tout de suite suscité de l'intérêt, il a été convenu de lancer le GT rapidement selon les modalités suivantes :

- > Pilotage AE (Joël et Philippe). Format visioconférence sur le même modèle et avec le même suivi que pour le GT activités. Ouverture à toutes les personnes intéressées : investisseurs, gérances, habitant.es, représentant.es de la Ville et des Transports lausannois, etc.
- > 1^{ère} date proposée : le 20.06.2023 avec notamment la participation de Joëlle Rast pour le BDM. Pour être invité.e ou s'informer, écrire à bureau@ecoquartier.ch.

- **Réflexion sur les collaborations potentielles entre salles des PdL et alentours (pilotage habitant.es)**

Lancée par Dominique von der Mühl (Le Bled) au printemps 2023, la réflexion sur les collaborations potentielles entre les salles du périmètre des Plaines-du-Loup et voisinage porte sur l'offre publique et semi-publique de locaux à destination des habitant.es, tels ceux de la Cabane des Bossons, du COQ et des coopératives Bled, Codha, etc. La réflexion vise à dresser un état de situation de l'offre globale ainsi qu'un recensement des conditions de mise à disposition. Sur cette base, elle doit permettre de préciser les synergies qui pourraient être développées entre les différents lieux, cela dans un esprit d'intérêt commun, de coordination et d'information rationnelle du public.

- > À savoir : la réflexion est ouverte à toutes et tous mais vise plus particulièrement les personnes responsables des lieux concernés. Contact : dominique.vondermuehl@bluewin.ch.

- **GT agricole-alimentaire (pilotage habitant.es)**

Au début juin 2022, la Ville a lancé l'appel à projets pour la réattribution de ses domaines agricoles de la Blécherette et du Châtelard – appel annoncé depuis des mois et pour lequel le GT agricole-alimentaire avait déjà multiplié les réunions de préparation (cf. le PV de notre assemblée générale 2022). À fin août, en partenariat avec un couple d'agricultrice.teurs, le GT a pu présenter son projet Faim de Louve dans le cadre du 1^{er} tour de l'appel. Accepté en octobre 2022 pour candidater au 2^{ème} tour, le projet n'a toutefois pas pu être soumis, cela en raison du retrait des agricultrice.teurs partenaires. À fin 2022, suite à cette grosse déception, le GT a donc décidé de rencontrer le lauréat de l'appel pour discuter d'éventuels partenariats. Le lauréat, Jonas Porchet, n'étant connu que depuis peu, il n'a pas encore été approché. Pour plus d'info sur les ambitions et grands axes du projet Faim de Louve, voir <http://ecoquartier.ch/appel-a-projets-blecherette-chatelard/>.

- > Pour rappel : né au sein du Bled, le GT s'est ouvert le 23.09.2021 lors d'une soirée tout public. Il s'est réuni à de nombreuses reprises en 2022. Contact : laurent.guidetti@tribu-architecture.ch.
- > Les participant.es : des personnes majoritairement liées aux coopératives d'habitant.es des PdL + un bon nombre d'acteurs engagés dans des activités pouvant se greffer d'une manière ou d'une autre au projet envisagé.

- **GT santé (pilotage habitant.es)**

Plusieurs cafés santé se sont tenus en 2022. Selon notre dernier échange avec Sarah Galfetti (Le Bled), personne de contact du GT, les cafés reprendront à l'automne 2023.

- > Pour toute question ou suggestion : CafeSanteBlecherette@gmail.com.

Pôle Plaines-du-Loup : autres points (Philippe)

- **Projet AE soumis à l'appel de la Fondation Leenaards**

Pour renforcer les réflexions et initiatives utiles à la construction de liens et de solidarités de proximité dans le périmètre du plateau de la Blécherette, le projet soumis le 15.02.2022 par l'AE à la Fondation Leenaards visait à rémunérer une personne chargée spécifiquement de l'accompagnement des GT citoyens existants et futurs. Le 21.04.2022, la Fondation Leenaards nous a fait savoir que notre projet n'avait pas été retenu. Suite à cette réponse négative, l'AE a transmis le projet le 28.04.2022 au Municipal en charge des quartiers, M. David Payot. Ce dernier n'y a toutefois pas non plus donné suite.

- > Pour plus de détails sur le projet soumis par l'AE, voir le PV de notre assemblée générale 2022.

- Balades, visites ou manifestations 'Plaines-du-Loup' organisées par la Ville hors forums
-

- > 06.07.2022 : Promenade-présentation in situ du projet PA-2
- > 13.08.2022 : Inauguration officielle de l'écoquartier avec le Syndic Grégoire Junod
- > 14.09.2022 : Plusieurs visites du chantier de l'école
- > 05.10.2022 : Balade commentée aux PdL avec Pierre Corajoud
- > 29.04.2023 : 'Conférence marchée' pour découvrir l'écoquartier avec David Payot, Municipal, Muriel Delabarre, UNIL, Guillaume Dekkil, BDM, et Philippe Solms, AE (co-organisation UNIL-Ville)

Pôle visites et activités (Joël)

- Visite à Pra Roman : l'écoquartier villageois de la Codha / 11 juin 2022
-

Notre 1ère destination 2022 était toute proche puisque c'est à Pra Roman, juste à côté de de Vers-Chez-Les-Blancs, que nous sommes allés découvrir l'écoquartier que la Codha y a réalisé. 11 personnes ont participé à la visite.

À Pra Roman, sur une parcelle de la ville de Lausanne cédée en droit de superficie, la Codha a réalisé 12 bâtiments de 2 étages sur rez. La place centrale où se croisent tous les flux piétonniers donne à l'ensemble son caractère villageois. Situé en limite de zone constructible, le quartier s'ouvre sur la campagne et bénéficie de très belles vues en direction des Préalpes.

- > Pour plus d'information, voir le compte-rendu détaillé de la visite dans le PV de notre assemblée générale 2022. À noter également : un descriptif de la Codha, ainsi qu'un article d'Habitation sont téléchargeables depuis notre page <http://ecoquartier.ch/visite-ecoquartier-codha-pra-roman/>.

- Visite des 1ers bâtiments habités des PdL: La Meute et OAK / 21 août 2022
-

Pour les Plainnes-du-Loup, l'année 2022 est à marquer d'une pierre blanche, puisque c'est celle durant laquelle l'écoquartier a pris vie. Les premiers immeubles concernés, OAK et La Meute dans la pièce urbaine E, ont en effet accueillis leurs habitant·es au mois de juin. L'Association écoquartier a donc souhaité célébrer ce moment particulier par un événement convivial. Pour ce faire, elle s'est associée à l'Association de quartier Bossons Plainnes-du-Loup pour organiser des visites des bâtiments – la Ville se joignant au rendez-vous en offrant un apéro de bienvenue.

Le programme :

- > Dès 14h : rencontre entre habitant·es autour d'un verre et échanges informels avec l'Association de quartier Bossons Plainnes-du-Loup, l'Association écoquartier et l'Association des Jardins du Grey. 14h30 : mot de M. David Payot, Municipal en charge du dicastère EJQ. Dès 14h45 : sous la conduite d'habitant·es des lieux, visite de différents espaces de vie des bâtiments.

Les bâtiments OAK et La Meute en bref :

- > Le bâtiment OAK donne, au sud sur le parc du Loup, et à l'ouest sur le chemin des Bossons. Proposant 62 logements en PPE de 2.5 à 5.5 pièces, il se veut différent des autres promotions immobilières puisqu'il comprend des espaces de vie partagés à la disposition de ses habitant·es : pour le sport, une salle de fitness ; pour la convivialité, un salon de rencontre, une salle avec une cuisine pour les fêtes, ainsi qu'une terrasse en toiture.

Les habitant·es qui nous ont fait découvrir leur bâtiment : Fabio Avino et Aurélia Monney.

- > Au 3 parc du Loup, la coopérative d'habitant·es La Meute comprend 28 logements. Outre ceux des coopératrice·teurs, l'immeuble comprend quatre logements dévolus à un projet pilote de l'EVAM pour l'accueil de migrants mineurs non accompagnés, ainsi qu'un logement pour artistes en résidence et un logement pour étudiant·es géré par la FSLE. Les locaux d'activités en rez-de-chaussée accueillent : Le Centre d'Art La Meute, CALM, le Café du Loup et La Cale, un atelier multi-usages ouvert à la fois aux habitant·es du bâtiment et à celles et ceux du voisinage. À noter également parmi les communs, la terrasse en toiture.

L'habitant·e qui nous a fait découvrir son bâtiment : Ada Bernier.

Participation : nous imaginions attirer une trentaine de personnes et ce sont environ 80 personnes qui étaient au rendez-vous ! D'où une gestion hasardeuse de ce nombreux public, composé d'une bonne proportion d'habitant-es des Bossons et de Bois-Gentil, ainsi que de membres des autres coopératives d'habitant-es des PdL. Retrouver la page dédiée : <http://ecoquartier.ch/aperitif-de-bienvenue/>.

- Soirée film & discussion « Ensemble... vivre ! L'éclosion de la vie aux Fiches-Nord » / 2 novembre 2022

Pour l'AE, le documentaire de Bertrand Nobs sur le développement de la vie de quartier aux Fiches-Nord constitue une référence intéressante par rapport à la dynamique qui a démarré aux Plaines-du-Loup avec l'arrivée des nouveaux habitant-es dès l'été 2022. Après la projection, les participant-es à la soirée ont pu échanger avec le réalisateur Bertrand Nobs, avec l'urbaniste Bernard Matthey ainsi qu'avec le président de l'association du quartier des Fiches, Régis Guérin.

Le caractère innovant des Fiches-Nord :

- > Ce nouveau quartier comprend 742 appartements mixtes (subventionnés, loyers contrôlés, libres, PPE) et a accueilli ses premiers habitants à fin 2015. Son développement s'est fait sur la base d'une charte urbanistique tout-à-fait innovante. Étaient également prévues très en amont : la création d'une association réunissant l'ensemble des habitant-es et la mise en place d'une conciergerie de quartier commune.

Cheville ouvrière du volet urbanistique et social, l'urbaniste Bernard Matthey a proposé et obtenu des investisseurs plusieurs éléments-clés : la mise en zone piétonne de tous les espaces non bâtis et des principes d'aménagement favorisant le vivre ensemble. Bien que non contraignante, la charte a incité les divers propriétaires à travailler ensemble à des aménagements communs. Les limites parcellaires ont été gommées au profit des périmètres partagés, tels que jardins potagers, zones de jeux, etc. Au rez d'un immeuble, un local communautaire est géré par l'association de quartier. En termes de processus, l'intention était notamment de conserver des zones extérieures évolutives, non terminées, que les habitant-es puissent s'approprier et organiser par eux-mêmes. Ces zones ont renforcé les contacts et les liens de voisinage, cela à la fois durant leur définition puis dans le cadre de leur exploitation au quotidien.

Le film :

- > L'envie de garder en mémoire les débuts de la vie de quartier est à l'origine du documentaire. Celui-ci couvre la période 2016 à 2021, c'est-à-dire les quelques années durant lesquelles les habitant-es (environ 1600 personnes dont 350 enfants et adolescents) se sont installés dans les logements nouvellement construits. Le film donne la parole aux résident-es, à celles-ces qui s'investissent dans l'association des habitant-es, aux personnes de référence du quartier, dont la concierge, ainsi qu'à d'autres acteurs déterminants au premier rang desquels l'urbaniste Bernard Matthey.

Pour l'organisation, l'AE s'est associée l'Association de quartier Bossons Plaines-du-Loup et la Ville pour les boissons. La participation totale, y compris les intervenants, s'est montée à 18 personnes. Retrouver la page dédiée : <http://ecoquartier.ch/ensemble-vivre-aux-fiches-nord/>.

- L'atelier immersif, une super proposition de l'AE mais... / essais au printemps et automne 2022 (Alexis)

Faisant suite à l'élaboration du concept en 2021, l'AE avait prévu la tenue d'un premier atelier immersif en 2022. Au début 2022, nous avons donc ouvert les inscriptions pour un tel atelier au sein de l'Autre Midi – l'idée étant de permettre à quelques personnes intéressées de découvrir de l'intérieur cette initiative à vocation sociale (formation de migrant-es à l'aide en cuisine et accompagnement à la recherche d'un emploi correspondant). Faute de candidature pour une session au printemps, nous avons relancé la proposition pour l'automne, mais sans davantage de succès. À regret, le comité a donc renoncé, tant à promouvoir l'atelier au sein de l'Autre Midi, qu'à rechercher d'autres entités pour en organiser d'autres.

Pour retrouver toute l'information relative à l'activité, cf. le PV de notre dernière assemblée générale ainsi que notre page : <http://ecoquartier.ch/atelier-immersif-decouvrez-lautre-midi-de-linterieur/>.

- Table-ronde « Quelle place pour de nouvelles coopératives d'habitant-es aux PdL? » / 2 mai 2023 (Cathy)

Le but que l'AE avait fixé à cette soirée était d'informer et de susciter l'intérêt de nouvelles coopératives d'habitant-es pour le PA-2 des Plaines-du-Loup, prochaine étape de développement de l'écoquartier, et pour les Prés-de-Vidy. À cette fin, en partenariat avec le BDM, nous avons organisé la soirée autour du programme suivant : en première partie, des présentations introductives du BDM et de l'AE ; en deuxième partie, une table-ronde réunissant des représentant-es des cinq coopératives d'habitant-es du PA-1 et de la Ville ; et en troisième partie, un temps d'échange entre les intervenants et le public.

L'événement s'adressait donc tout particulièrement à celles et ceux :

- > voulant créer une coopérative d'habitant-es ;
- > venant d'en constituer une et recherchant du terrain ;
- > souhaitant rejoindre un projet d'habitat coopératif et participatif.

Avec 51 présent-es (avec intervenant-es), la participation a été bonne. Néanmoins, les personnes de notre public-cible étaient minoritaires. La majeure partie du public étant constituée de membres des cinq coopératives du PA-1, de membres de l'AE et de personnes liées à divers acteurs immobiliers tiers.

Les informations délivrées par le BDM ont apporté des précisions utiles, tant sur l'avancement des projets du PA-2 et des Prés-de-Vidy, que sur les appels à investisseurs prévus en 2024 pour ces deux projets. La table ronde, quant à elle, a fait ressortir des enjeux particulièrement importants pour les coopératives d'habitant-es, dont les primo-coopératives. Enfin, après les questions du public, la verrée de clôture a permis de compléter les échanges sur un mode plus convivial. Et pour l'AE, la soirée a été l'occasion de diffuser ses publications auprès de celles et ceux qui ne les connaissaient pas encore.

À noter : la soirée a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé, téléchargeable depuis la page dédiée de notre site : <http://ecoquartier.ch/nouvelles-cooperatives-d-habitants-soiree-du-2-mai/>

Pôle représentation

- Échanges bilatéraux non mentionnés précédemment (Valéry)

Récapitulatif 2022 et printemps 2023

- > 16.08.2022 : échange AE-BDM (Joël, Valéry et Philippe pour l'AE).
- > 19.08.2022 : rencontre AE-Société de développement du Nord (Philippe pour l'AE, Louis Dana pour la SDN). Le but était d'informer la SDN de la réflexion « assemblée de quartier » et de l'inviter à y participer. La SDN a décliné l'invitation mais sera tenue au courant en recevant les PV des séances.
- > 08.11.2022 : échange AE-BDM (Joël, Valéry et Philippe pour l'AE).
- > 20.02.2023 : échange avec la coopérative d'habitant-es du Grand Tétras (Joël, Benoit, Philippe pour l'AE ; Florence Ineichen et David Gagnebin-de Bons pour le Grand Tétras). Demandée par la coopérative, la séance visait à l'informer sur l'AE afin qu'elle puisse décider en toute connaissance d'adhérer à l'AE. Comme déjà mentionné plus haut, l'adhésion a ensuite été confirmée à fin mars.
- > 28.03.2023 : échange AE-BDM (Joël et Philippe pour l'AE). Il s'agissait d'une séance de préparation pour la soirée du 2 mai « Quelle place pour de nouvelles coopératives d'habitant-es aux PdL? ».

- Bonnes nouvelles en provenance du Conseil communal (Philippe)

Soutien au développement de l'habitat coopératif et participatif à Lausanne : déposés fin 2020 et début 2021, deux postulats de notre membre de comité Valéry viennent d'être soumis avec succès au Conseil communal. Approuvés les 17 et 31 janvier 2023 par le législatif, ils concernent la rente des droits de superficie octroyés par la Ville et la politique communale en faveur des coopératives d'habitant-es. Chacun d'eux devra maintenant faire l'objet d'une étude et d'un rapport de la Municipalité.

Les points clés des postulats :

- > Intitulé « Pour des rentes de DDP dépendantes de la qualité sociale, écologique et économique des projets développés », le postulat approuvé le 17.01.2023 part du constat suivant : l'expérience des PdL montre de grandes disparités dans la qualité écologique et sociale des projets et dans ce qu'ils

apportent au quartier et au vivre ensemble, cela malgré les exigences qualitatives intégrées aux DDP. Pour susciter davantage de projets exemplaires et innovants, le postulat propose donc de recourir également à des incitations financières. Des pistes sont évoquées en exemple : abaisser le montant de la rente des DDP en fonction de la qualité des projets, comme se fait déjà à Genève ou Zürich, ou agir sur le montant de l'impôt foncier ou sur le prix de vente de l'énergie. Une approche allant en ce sens pourrait notamment s'appliquer aux prochains DDP des écoquartiers des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy ou de Malley et sur les éventuels DDP de bâtiments acquis par la Ville via la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif.

Les postulants : V. Beaud, D. Dubas, M. Vouga, I. Panchard, X. Company et S. Dakkus

- > Approuvé le 31.01.2023, le postulat « Pour un renforcement de la politique communale en faveur des coopératives d'habitants » souligne les qualités spécifiques des coopératives d'habitant·es et le rôle qu'elles pourront jouer pour le développement de la ville de demain, pour la mise à disposition de logements abordables à long terme et pour la cohésion sociale des quartiers. Le postulat demande que ce rôle soit reconnu et que la présence de ce type d'habitat soit renforcée par une politique communale proactive – de nombreuses pistes possibles étant évoquées en la matière.

Les postulants : V. Beaud, M.-Th. Sangra, D. Dubas.

Pour retrouver les postulats in extenso : <http://ecoquartier.ch/postulat-beaud-concernant-rente-ddp/>.

- Pôle représentation : autres points (Valéry)

- > Association suisse pour des quartiers durables : en 2022, Joël a succédé à Valéry pour représenter l'AE au sein de son comité (infos sur l'association, <https://seed-certification.ch/page-association/>). L'association est porteuse de la certification SEED. Au printemps 2023, lors de son assemblée générale, une visite du quartier SEED de Marly a été organisée ; Joël était présent.
- > Commission urbanisme et mobilité de la Ville d'Yverdon-les-Bains : l'AE y est représentée par Philippe. Les séances : 01.03.2022, 03.05.2022, 01.11.2022, puis 14.03.2023 (à venir : 10.10.2023). En fonction du départ de Philippe à fin octobre, et en l'absence d'un volontaire du comité pour le remplacer, Valéry demande s'il y a un·e candidat·e dans l'assemblée. Personne ne se signale.
- > 26 janvier 2022 / Intervention conjointe de Philippe, pour l'AE, et de Bernard Matthey accompagné de Bertrand Nobs au service d'urbanisme d'Yverdon. Au programme : discussion de l'outil 'charte urbanistique', avec comme base d'échange l'exemple des Fiches Nord et les réflexions proposées dans notre publication de 2015, *VIVONS ENSEMBLE ! De la charte à la gouvernance de quartier*.
- > Fin janvier 2022 / micro présentation de l'AE et de son comité dans l'infolettre « Métamorphose ».
- > 30 mars 2023 / Intervention conjointe de Philippe, pour l'AE, et de l'architecte Yves Dreier à Yverdon. Invités par le service d'urbanisme de la Ville pour une conférence publique, l'un et l'autre ont donné leur éclairage sur la question « Quelle définition des éco-quartiers aujourd'hui ? » La conférence peut être revue via ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=N0EbiQbleU0&t=10s>.
- > 11 avril 2023 / Courrier de l'AE à la Municipalité de La Tour-de-Peilz. Par ce courrier, nous avons souhaité exprimer nos interrogations sur le blocage du plan d'affectation pour la campagne Rossier – blocage qui compromet un projet Codha – et questionner le gel du développement de logements LLA dans la commune. Comme l'Armoup, qui a aussi réagi au blocage du PA, nous avons demandé à rencontrer les autorités. Le 8 juin, E. Kaiser et V. Bonvin pour la Muni, ainsi que M. Walter, chef de service, nous ont répondu en se déclarant prêt·es à nous rencontrer pour nous connaître, mais à la condition de ne pas aborder les questions soulevées dans notre courrier. Déçus par cette condition vidant notre démarche de son sens, nous avons décidé de ne pas poursuivre. Pour retrouver notre courrier in extenso, cf. au bas de <http://ecoquartier.ch/habitat-a-la-tour-de-peilz/>.

Membres et coordination

- Données 2022 (Philippe)

- > 197 membres au 31.12.2022 (201 à fin 2021) : 6 nouveaux membres en 2022 (dont 5 coopératives) et 10 démissions et retraits (retraits = membres introuvables retirés de nos listing).

- > 7 newsletters envoyées à environ 685 destinataires (11 NL à environ 700 destinataires en 2021). Taux d'ouverture d'environ 48% (42% en 2021)
- > 22 demandes d'information externes (25 en 2018, 20 en 2019, 13 en 2020, 16 en 2021).
Les demandes qui nous sont faites consistent en : recherches de logements ; demandes d'échange pour des travaux d'élèves ou étudiants ; sollicitations pour organiser ou conseiller des visites ; ainsi que des sollicitations ou propositions émanant de personnes ou entités souhaitant nous présenter des technologies ou services à implémenter dans ou auprès d'acteurs des écoquartiers.

- Coordination en 2023 (Cathy)

Comme cela avait déjà été annoncé, Philippe va prendre sa retraite. Pour repourvoir son poste, le comité a donc lancé un appel à candidatures. Joël, Valéry et Cathy ont auditionné différentes personnes, suite à quoi le comité a décidé d'engager ADA BERNIER, ici présente. Ada entrera en fonction le 2 octobre, au taux d'occupation de 25%. La nouvelle coordinatrice est invitée à se présenter.

- > Titulaire d'un doctorat en administration publique, Ada compte à son actif toute une palette d'expériences concrètes très intéressantes pour l'AE. Elle a notamment été active en matière de démarches militantes mobilisant différentes générations (campagne Genève Zéro Pub), de processus participatifs (Idée 21), de collaborations associant salariés et bénévoles, de fonctionnement de services communaux, ainsi que d'habitat coopératif et participatif (CA de la coopérative Ciguë). Depuis 2022, elle habite les Plaines-du-Loup. Elle y est venue pour vivre en coopérative d'habitant·es (La Meute). Au sein de ce nouveau quartier, elle s'intéresse au tissage des liens sociaux à l'échelle des immeubles et voisinages, ainsi qu'aux opportunités et enjeux propres à ce périmètre entièrement piéton.

5) PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES OBJECTIFS 2023-2024 (Alexis)

- Pôle coopératives

Poursuite de notre travail de défense des intérêts des membres AE avec, notamment, la rédaction de recommandations à l'intention d'ARLO sur les critères d'attribution des logements ; co-organisation de l'accueil de la 3^{ème} journée COOP & GOUV le 9 septembre au Bled (plus d'info, voir <https://coop-et-gouv.ch/>) ; aide à l'émergence de nouvelles coopératives d'habitant·es ; etc.

- Pôle Plaines-du-Loup

Participation aux forums PdL et au groupe de suivi en rapport ; animation de la réflexion assemblée de quartier & Lausanne-participe, du GT activités et du GT mobilité ; suivi PA-2 et des Prés-de-Vidy ; réalisation de la brochure planifiée avec la revue Habitation ; etc.

- > À propos de la brochure planifiée avec la revue Habitation :
À fin 2022, le comité a décidé de réaliser une brochure de 24 pages sur les projets des coopératives présentes dans le PA-1. But : donner envie à d'autres coopératives – en particulier aux coopératives d'habitant·es – de candidater à l'appel à investisseurs pour le PA-2 (prévu en 2024). Pour assurer une diffusion optimale à la publication, nous avons approché la revue Habitation, organe de l'Armoup (cf. <https://www.habitation.ch/>). Prête à un partenariat, la revue participera à la rédaction et enverra la brochure conjointement à son numéro de décembre 2023. Aujourd'hui, nous avons la quasi-totalité du financement nécessaire. Parallèlement, nous avons mobilisé l'équipe de rédaction de la revue, à laquelle s'ajoutent Philippe et Ada – Joël assurant le suivi pour le comité de l'AE. À noter : ce point est particulier, puisque nous avons pour habitude de rédiger nos ouvrages de manière participative. Nous veillerons, bien sûr, à ce que le résultat nous corresponde pleinement.

- Pôle activités

Visites de réalisations aux PdL et autres activités à définir.

- Pôle représentation & communication

Poursuite de nos échanges réguliers avec la Ville ; réponse aux sollicitations externes ; promotion de l'AE, recherche de nouveaux membres (pers. physiques), nous faire connaître des acteurs PdL ; participation au comité de l'Ass. suisse pour des quartiers durables (SEED) ; migration-actualisation éventuelle du site web ; participation à la commission urbanisme et mobilité d'Yverdon (si remplaçant-e de Philippe) ; etc.

Discussion et mise au vote

La parole est donnée aux participant-es à l'AG.

- > Nkiko revient sur l'accompagnement important que l'AE prend en charge pour la réflexion assemblée de quartier et les groupes de travail activités et mobilitéS. Il déplore que les soutiens demandés (notamment pour rémunérer une personne pour les PV) n'aient pas abouti, tant auprès de la Fondation Leenaards que de M. Payot. Nikiko suggère de retenter une demande à EJQ et de s'adresser également au BLI (Bureau lausannois pour les immigrés), aussi susceptible d'entrer en matière.
- > Philippe précise que le soutien au projet d'assemblée de quartier est explicitement mentionné dans le cahier des charges de la nouvelle équipe d'animation socioculturelle (qui dépend d'EJQ). Il faudra voir dans quelle mesure l'équipe pourrait aider au fonctionnement du groupe de réflexion – sachant que son rôle a plutôt été défini comme maillon de transmission entre le quartier et les autorités.
- > Joël rappelle que l'équipe est pour l'instant occupée à la reconstitution d'une association de quartier apte à co-porter avec elle la programmation et autres tâches relatives à l'animation socioculturelle.
- Aucune autre remarque ou question n'étant formulée, l'Assemblée passe au vote et approuve les objectifs 2023-2024 à l'unanimité des membres présents.

6) TRÉSORERIE

Présentation des comptes de l'année civile 2022 (Aude)

Aude indique que l'exercice 2022 s'achève sur un bénéfice de CHF 489.60. Après avoir rendu compte des résultats de l'exercice, du bilan au 1^{er} janvier et du bilan au 31 décembre, Aude commente l'évolution de nos finances de 2017 à 2022 et remercie la Ville pour le soutien important qu'elle nous accorde.

Comptes AE 2022 – résultats (synthèse)

Charges 2022		Budget 2022	Chiffres 2021
Salaires et charges sociales	25 660.15	26 400.00	26 981.25
Réunions, conférences & autres charges	2 239.40	1 400.00	550.00
Pôle activités : frais ateliers, visites,...	72.00	1 200.00	1 189.97
Provisions projets	1 800.00	1 800.00	2 500.00
Provisions ressources humaines et matériel	3 500.00	3 500.00	
Résultat	489.60		1 718.78
Total	33 761.15	34 300.00	32 940.00

Produits 2022		Budget 2022	Chiffres 2021
Cotisations membres	2 060.00	3 000.00	2 090.00
Subventions et dons	30 018.90	30 000.00	30 530.00
Vente/don brochure "Bien-vivre"	-	-	170.00
Vente de prestations	-	-	150.00
Transfert LA PECHE	1 546.25	1 300.00	-
Contribution frais repas AG	136.00	-	-
Total	33 761.15	34 300.00	32 940.00

Comptes 2022 – bilan initial au 01.01.2022

ACTIF			PASSIF		
No compte	Intitulé	Solde	No compte	Intitulé	Solde
1010	Postfinance AE	9 698.97	2800	Capital	7 858.82
1300	Actifs transitoires	659.85	2330	Provision	2 500.00
Total actif		10 358.82	Total passif		10 358.82

Comptes 2022 – bilan final au 31.12.2022.

- > À noter : le total des provisions comprend, une provision 'projets' de CHF 4'300.- et une provision 'ressources humaines et matériel' de CHF 3'500.-, soit un montant de CHF 7'800.-

ACTIF			PASSIF		
No compte	Intitulé	Solde	No compte	Intitulé	Solde
1010	Postfinance AE	17 203.97	2800	Capital	7 858.82
			2300	Charges à payer	1 055.55
			2330	Provisions	7 800.00
				Bénéfice	489.60
Total actif		17 203.97	Total passif		17 203.97

Évolution des résultats des dernières années.

Résultat de l'exercice 2022	489.60
Résultat de l'exercice 2021	1 718.78
Résultat de l'exercice 2020	-122.10
Résultat de l'exercice 2019	0.00
Résultat de l'exercice 2018	0.00
Résultat de l'exercice 2017	3 618.68

Rapport des vérificatrices des comptes, approbation et décharge des organes responsables

Annette donne lecture du rapport qu'elle et Véronique ont établi (cf. annexe 2 en fin de PV). Sur la base des vérifications qu'elles ont effectuées, Annette et Véronique recommandent d'approuver les comptes de l'association et le bilan tels qu'ils sont présentés et de donner décharge aux organes responsables, avec remerciement pour la bonne tenue des comptes.

- L'Assemblée approuve les comptes par acclamation et il est donné décharge aux organes responsables : comité, trésorière et vérificatrices.

Budget 2023 (Joël)

Au niveau des charges 2023, le budget proposé intègre trois éléments particuliers.

- > Une augmentation du poste 'salaires et charges'. Durant octobre, il s'agira en effet de rémunérer deux personnes : Ada, qui commencera son mandat, et Philippe qui, durant ce mois, lui transmettra les informations utiles à la reprise du poste.
- > La création d'un poste 'publication AE-Habitation' se montant à CHF 4'000.-. À noter : la publication à laquelle nous travaillons est budgétée à CHF 29'500.-. Les financements tiers sont à ce jour les suivants : Loterie romande 10'000.- ; Fonds de solidarité de Coopératives d'habitation Suisse 5'000.- ; et Ville de Lausanne (BDM+ARLO) 5'000.-. Pour le solde à couvrir (5'500.-) Joël et Philippe attendent actuellement des réponses de plusieurs autres bailleurs de fonds potentiels – sachant que le budget global pourrait être revu à la baisse si nous ne parvenions pas à couvrir tout ou partie des 5'500.- francs restant.
- > La création d'un poste 'frais site web'. Le montant budgété vise à couvrir les frais de migration de notre site : actuellement chez un hébergeur suisse alémanique avec lequel les contacts sont parfois compliqués en raison de la langue, il serait transféré vers infomaniak. Dans la foulée, il serait aussi envisageable d'imaginer son actualisation – ce point restant à étudier plus précisément. Pour mémoire : la conception et la réalisation du design actuel de notre site avait été assurée en 2016 gratuitement par les ETSL – emplois temporaires subventionnés de la Ville de Lausanne (mesure d'aide pour chômeurs).

Et concernant les produits 2023, le budget reste tout à fait standard.

Charges

Salaire et charges (13 mois)	28 100
Frais de fonctionnement, dont locations	1 400
Pôle activités : frais ateliers, visites, ...	1 200
Publication AE-Habitation	4 000
Frais site web	700
Total charges	35 400

Produits

Cotisations membres	2 500
Subvention	30 000
De la provision projet	2 900
Total produits	35 400

Discussion et mise au vote

- La proposition de budget ne suscite ni question ni remarque. L'Assemblée approuve le budget à l'unanimité des membres présents.

7) ÉLECTIONS POUR L'ANNÉE 2023-2024 (Eric)

Comité et 'relais-coopératives'

Aucun départ du comité, mais des changements concernant les personnes 'relais-coopératives' :

- > Cyrielle Champion, pour le Bled, et Christel Rodriguez, pour C'Arts-Ouches se feront remplacer.

Eric les remercie et passe aux candidatures :

- > Compte-tenu du retrait de Christel, Elisabeth Renaud se propose d'intégrer le comité pour y représenter C'Arts-Ouches.

- > Les membres du comité sortant 2022-2023 se représentent tou-tes pour un nouveau mandat.
- > En tant que personnes 'relais-coopératives', Adrian Zeller se présente pour le Bled et David Gagnebin-de Bons pour le Grand Tétras. Pour rappel : les personnes 'relais-coopératives' sont tenues systématiquement informées des séances de comité et en reçoivent les PV. Si elles en ont le temps, elles peuvent participer aux séances et interagir avec le comité de l'AE, mais n'étant pas officiellement membre de celui-ci, leur rôle est avant tout de faire le lien avec leurs coopératives respectives.
- En l'absence d'autres candidatures, l'Assemblée est invitée à se prononcer. Pour la période 2022-2023, elle élit par acclamation le comité suivant :
 - > Valéry Beaud
 - > Aude Calloc'h
 - > Eric Domon
 - > Catherine Mathez / La Meute
 - > Alexis Mayer
 - > Benoît Nguyen / Ecopolis
 - > Elisabeth Renaud / C'Arts-Ouches
 - > Joël Rochat / Codha

Trésorerie :

- > Aude Calloc'h poursuit son mandat. Elle remercie Clotilde Mukasine pour son appui précieux.

Présidence :

- > Joël Rochat poursuit son mandat.

Relais-coopératives (pour celles non représentées au comité) :

- > Adrian Zeller, pour le Bled
- > David Gagnebin-de Bons, pour le Grand Tétras

Vérification des comptes

- > Véronique Descartes ne se représentant pas, Marie-France Hamou se déclare prête à la remplacer.
- > Annette Kaid, déjà vérificatrice pour les comptes 2022, et Marie-France Hamou sont confirmées par acclamation pour le mandat.

8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pour marquer la dernière AG à laquelle Philippe participe en tant que coordinateur, Valéry rappelle quelques points de son parcours et revient sur son action pour l'AE depuis son engagement en 2011. Il lui adresse les remerciements du comité pour ce qu'il a apporté durant ses douze années de fonction. Très amicalement et avec humour, il rappelle aussi quelques-uns de ses travers, dont sa propension à dire ce qu'il pense même lorsque cela va par exemple compliquer les rapports avec la Ville, ou sa tendance à négliger les réseaux sociaux pour la communication de l'AE...

Touché par l'hommage, Philippe dit à quel point le travail pour l'AE a été pour lui un grand plaisir et un véritable enrichissement grâce aux enjeux à traiter et aux personnes rencontrées. À l'avenir, bien sûr, il ne manquera pas de participer à l'une ou l'autre activité de l'AE, cela en tant que membre ordinaire.

Valéry et quelques autres membres de l'AE lui donnent ensuite quelques cadeaux en lui souhaitant le meilleur pour sa retraite. Et l'Assemblée clôt ce moment par des applaudissements.

Passage à la partie récréative

Valéry lève la séance à 20h30 et invite les personnes présentes à passer au buffet.

Procès-verbal : PS 18.02.2024

Validation : Joël Rochat, président



Pages suivantes

- > Annexe 1 : liste des présent-es
- > Annexe 2 : rapport des vérificatrices des comptes
- > Annexe 3 : présentation power-point de l'Assemblée générale ordinaire 2023

Annexe 1 : liste des présent·es



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 / 19 juin 2023, 19h00

Liste des présences

Philippe Solms	Ph Solms.
Joël Rochat	Joël Rochat
Chantal Tuzet	Chantal Tuzet
Annick Kari	Annick Kari
Erzsébet Renaud	Er
Benoit Nouryon	Benoit Nouryon
Valéry Beaud	Valéry Beaud
Véronique Desautels	Véronique Desautels
Clotilde Mukerine	Clotilde Mukerine
Cathy Mathon	Cathy Mathon
Ulf Hammer	Ulf Hammer
Cynelle Champia	Cynelle Champia
David Gagnebin-de Baus	David Gagnebin-de Baus
Aude CALLOC'H	Aude CALLOC'H
Gues Jobin	Gues Jobin
Claude Chabloz	Claude Chabloz
Ada Bernier	Ada Bernier
Adrian Zeller	Adrian Zeller
BEL GLAUSER CHRISTINE	BEL GLAUSER CHRISTINE
NRiko NSENGIMANA	NRiko NSENGIMANA
ERIC DOMON.	ERIC DOMON.
Alexis DALLER	Alexis DALLER

Excusé·es

Danielle Axelroud, Laurent Guidetti, Christine Vivet, Élodie Simon, Yves Bonard, Annabel Glauser, Joëlle Tharin, Nadia Christinet, Brigitte Coendoz, Catherine Le Bourhis, André-Lou Sugâr.

Annexe 2 : rapport des vérificatrices des comptes

Révision des comptes 2022 de l'Association écoquartier

La comptabilité a été remise aux vérificatrices qui ont pu effectuer les contrôles nécessaires.

Nous avons vérifié les positions du bilan, que nous avons trouvées correctes. Nous avons contrôlé en particulier les salaires et charges sociales, que nous avons trouvés en ordre. Nous avons reçu des réponses satisfaisantes à toutes les questions que nous avons posées.

En 2022, les charges de l'association se sont élevées à CHF 33'271.55 (pour un budget de CHF 34'300.-) et les revenus à CHF 33'761.15.- (pour un budget de CHF 34 300.-), soit un bénéfice de CHF 489.60.

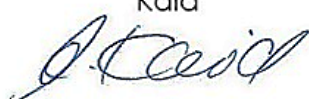
Le total du bilan à fin 2022 s'élève à CHF 17'203.97, le nouveau capital est de CHF 8'348.42, une provision de CHF 7'800.- est constituée pour des projets futurs et le compte de passifs transitoire indique des charges à payer de CHF 1'055.55.

Proposition à l'assemblée

Nous vous recommandons d'approuver les comptes et le bilan tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge à la trésorière et à la comptable avec remerciements pour le travail effectué et la bonne tenue des comptes.

Lausanne, le 12 juin 2023

Les vérificatrices des comptes

Annette
Kaid


Véronique
Descartes


Annexe 3 : présentation power-point de l'Assemblée générale ordinaire 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 DE L'ASSOCIATION ÉCOQUARTIER

LUNDI 19 JUIN 2023, 19H00
Centre socioculturel Pôle Sud, Lausanne



Ordre du jour

- 1. Bienvenue, désignation des scrutatrice-teurs et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 20 juin 2022**
- 3. Actualisation de la charte de l'AE**
Rappel du motif et présentation des modifications proposées ; Discussion et mise au vote
- 4. Rapport d'activité 2022-2023**
Activités des pôles de travail ; Coordination
- 5. Présentation et discussion des objectifs 2023-2024**
Pôles 'coopératives', 'Plaines-du-Loup', 'activités', 'représentation'
- 6. Trésorerie**
Présentation des comptes 2022 ; Rapport des vérificatrices des comptes ; Discussion et approbation des comptes 2022 ; Budget 2023
- 7. Elections pour l'année 2023-2024**
Comité ; Vérification des comptes
- 8. Divers et propositions individuelles**

20h15 : apéritif dinatoire

3. Actualisation de la charte / présentation



CHARTRE DE L'ASSOCIATION ECOQUARTIER

Charte actualisée lors de l'Assemblée générale du 19 juin 2023

La présente charte témoigne des missions et valeurs de l'Association écoquartier (AE), de l'engagement de ses membres, ainsi que de ses compétences, expériences et rôles.

Mission et valeurs

Constituée en janvier 2007, l'AE a pour but la promotion des écoquartiers et écohabitats coopératifs et participatifs, conciliant les aspects sociaux, environnementaux, économiques des activités humaines. En 2022, elle se regroupe avec la Plateforme d'Échange des Coopératives d'Habitant-es pour les Écoquartiers, PECHE, et en reprend la mission. La nouvelle entité AE favorise l'acquisition de connaissances afin de créer une véritable émulation citoyenne et de contribuer à l'émergence, la réalisation et la durabilité de tels quartiers et habitats. Quand pertinent, et dans la mesure de ses moyens, elle peut contribuer au développement d'écoquartiers et d'habitats coopératifs et participatifs en mettant ses compétences au service de projets spécifiques. Son périmètre d'action est principalement le Canton de Vaud (Suisse).

3. Actualisation de la charte / présentation



Plus largement, les valeurs associatives qui sous-tendent sa mission sont la promotion de l'intérêt général, la non lucrativité, la non concurrence avec des prestataires privés, la valorisation des compétences présentes au sein de l'association ainsi que son fonctionnement démocratique et participatif.

Parmi ses membres, l'AE peut notamment compter des coopératives d'habitant-es (ou coopératives participatives d'habitation), des collectifs d'habitant-es liés à ces coopératives, ainsi que des individus et collectifs ayant pour projet de se constituer en coopératives d'habitant-es. L'AE les appuie et les aide. Dans ce rôle, elle fonctionne comme une plateforme d'échange, d'information et de promotion.

Pour rappel : les coopératives d'habitant-es poursuivent des buts d'intérêt général, elles sont sans but lucratif, participatives et se distinguent par leur capacité d'innovation technique et sociale. Elles occupent donc une place essentielle parmi les acteurs de la construction.

3. Actualisation de la charte / présentation



Engagement des membres

En adhérant à l'AE et à la présente charte, tous les membres s'engagent à :

- Favoriser entre eux la communication et la solidarité ;
- Œuvrer dans l'intérêt général de la collectivité et sans esprit de lucre ;
- Promouvoir le développement durable, les solutions locales, circulaires et misant sur la mutualisation ;

Quant aux coopératives membres, elles s'engagent également à :

- Promouvoir le bien vivre ensemble et les liens sociaux non seulement à l'échelle de leurs immeubles, mais aussi à l'échelle des voisinages ;
- Veiller à réaliser des constructions de qualité, à faible impact environnemental et climatique.

En cas de litige ou de violation de la charte, l'AE peut formuler des recommandations aux intéressés-es pour tenter de remédier à la situation et, à défaut, rendre publique sa prise de position.

3. Actualisation de la charte / présentation



Compétences et expériences

En grande partie grâce au travail réalisé en son sein, l'Association écoquartier a développé une vision, des connaissances et des compétences significatives dans ses domaines de prédilection. Elle a aussi appris comment rendre possible et accompagner la réflexion citoyenne. En ce qui concerne l'urbanisme durable et participatif, les coopératives d'habitant-es, le bien vivre ensemble et les problématiques y afférentes, l'AE dispose ainsi d'un bagage solide, notamment pour :

- Informer et sensibiliser, tant des publics de spécialistes que de non spécialistes ;
- Interagir avec les pouvoirs publics (participation à des commissions, groupes de travail ou autres) ;
- Analyser les enjeux et produire des recommandations ;
- Faciliter et accompagner des projets ;
- Mettre des acteurs en réseau et organiser des événements fédérateurs ;
- Mener à bien des partenariats avec des entités partageant les mêmes valeurs ;
- Orienter des demandes spécifiques vers les acteurs adéquats.

3. Actualisation de la charte / discussion



Rôles

L'AE assure des rôles d'informateur, d'analyste, de facilitateur et d'intervenant engagé. Ces rôles sont toujours assumés en référence aux valeurs fondatrices de l'association, qui en garantissent l'indépendance critique.

L'AE peut répondre positivement aux demandes qui lui sont faites, lorsque son expertise est sollicitée en accord avec les principes affirmés dans la présente charte. Au nom de l'association, le comité peut décider, après évaluation au cas par cas, de recevoir des mandats. Les mandats peuvent être facturés ou être exécutés bénévolement par l'association.

Contacts

- Présidence de l'Association écoquartier : presidence@ecoquartier.ch
- Coordination : bureau@ecoquartier.ch
- Site : www.ecoquartier.ch

Historique des modifications de la charte

Date AG	Opération
20 juin 2016	L'AE adopte le projet de charte qu'elle a élaboré durant le printemps 2016
19 juin 2023	L'AE actualise la charte suite à son regroupement avec la PECHE en 2022 (intégration des éléments-clés qui figuraient dans la charte de la PECHE)

4. Pôle coopératives



4. Pôle coopératives

PA-1, bilan de la Peche+AE à l'intention du BDM

28.02.2022 Transmis en fév. au BDM et à la Municipalité, le bilan aborde les points: aspects organisationnels et étapage PA1 / cœurs d'îlot, parkings et mobilités / contracting énergétique / surfaces d'activité / perspectives.
> L'accueil du bilan débouche dès mars 2022 sur des échanges réguliers avec le BDM. Pour les détails, voir le PV de l'AG 2022.

Regroupement Peche+AE avec actualisation de nos statuts

20.06.2022 Avec le regroupement AE+Peche, 5 coopératives ont intégré l'AE: C'Arts-Ouches, Codha, Ecopolis, La Meute et Le Bled.
> Pour l'actualisation de nos statuts, voir le PV de l'AG 2022.

Emménagements aux Plaines-du-Loup (pour info)

Été 2022 La Meute / printemps 2023 Le Bled / été 2023 Ecopolis / 2024 Codha / été-automne 2024 C'Arts-Ouches.

4. Pôle coopératives

Échanges avec ARLO / 2022-23

JR+PS: 28.11.22 L'interprétation des critères posés par la Ville pour l'attribution
et 09.02.23 des logements a fait surgir des divergences entre le service ARLO
Ttes les coops: (architecture et logement) et les coopératives de l'AE. Demandé
20.02, 09.05 et par l'AE, un cycle d'échanges avec toutes les parties prenantes a
16.05.23 permis la mise à plat des questions et enjeux.
> Un exposé de nos positions est en cours d'élaboration. But:
amener la Ville à nuancer ses critères.

Autres points concernant les coopératives

Publication AE Brochure sur les réalisations des maîtres d'ouvrage d'utilité publ. dans
le PA1: projet défini en nov. 2022, financements acquis en mai 2023.
> Partenaire-clé: revue Habitation pour l'essentiel de la rédaction et
pour la diffusion avec le n° d'Habitation de déc. 23.
La 6^{ème} coop La société coopérative d'habitant-es du Grand Tétras
rejoint l'AE en mars 2023.



4. Pôle Plaines-du-Loup - forums

Forums participatifs : www.lausanne.ch/forum-pdl

Fréquentation: F1 ≈150 pers; F2 ≈120 (enfants, ados, adultes); F3 ≈60 à 100; F4 ≈100, F5 ?

Groupe de suivi + GT comm 2022: 11.01, 08.03, 22.03, 12.05, 13.06, 04.10. En 2023: 24.01, 23.03, prochain 29.06.



4. Pôle Plaines-du-Loup - forums

4^{ème} forum / 11 septembre 2022

Lieu: COQ / Fréquentation: ≈100 personnes et familles.

- > Ambiance très conviviale au brunch et aux stands des acteurs et associations s'impliquant dans le quartier – dont AE.
- > Balades présentation du PA2. Au COQ, infos chantiers, espaces publics, équipements, offres prévues dans locaux d'activité, etc.
- > At. Assemblée de quartier avec tablées de discussion sous la conduite de volontaires: excellente participation et intérêt marqué.

5^{ème} forum / 4 juin 2023

Lieu: Café du Loup / Fréquentation: ≈ ?

- > Nouveaux visages, Ville assez en retrait, bonne énergie.
- > Balades informatives, brunch, infos n^{velle} MQ et acteurs quartier, forum ouvert avec sujets 'usage respectueux des espaces publics', 'outil Lausanne-participe', 'assemblée de quartier', etc.
- > Dernier forum avec Idée21+tarifdeGroupe, quid pour la suite?

4. Pôle Plaines-du-Loup - maison de quartier

- Mars 2022 Décision municipale : l'animation socioculturelle liée à la future MQ sera prise en charge directement par la Ville (vs FASL)
- 30.05 + 15.09.22 Séances de la CUT, commission des usagère.gers de la future MQ. L'AE s'en retire dès la 2^{ème} séance.
- 23.11.2022 Dissolution de l'Association de quartier Bossons Plaines-du-Loup.
- 01.03.2023 Retrait FASL et arrivée graduelle de la nouvelle équipe: Deborah Demeter, Marie Cardis, Joy Bruni et Sandra-Flore Delaloye (hors photo).
- 2024 Chantiers participatifs nouvelle MQ en été, livraison en automne.



4. Pôle Plaines-du-Loup - plantages et parc PA1

- 18.01.2022 Création de l'association 'Les Jardins du Grey'. But: gestion des plantages créés par la Ville en haut de l'av. du Grey pour les habitant-es de la zone nord du plateau Blécherette, dont PA1 (cf. page dédiée hébergée sur le site de l'AE). Les plantages du Grey remplacent et démultiplient ceux qui avaient été créés à titre provisoire au parc du Loup.
- Printemps 2023 Finalisation de l'aménagement du parc du Loup.
- À venir > 23.06: inauguration du parc du Loup dans sa forme définitive.
> 14.09: échange Ville/habitant-es sur les plantages à créer dans les espaces-rues de l'écoquartier.



4. Pôle Plaines-du-Loup - espaces publics PA2

- 11.02.2022 Lancement des MEP (mandats d'étude parallèles) à 2 degrés.
- Juin et déc. 2022 Sessions jury + experts d'usage. Pour l'AE: Marion et Philippe
- Janv. 2023 > Validation municipale du projet de forêt urbaine lauréat du concours MEP: 'Promenons-nous dans les bois' du bureau Monnier Architecture Paysage.
> Recommandations au BDM sur le suivi des experts d'usage, message cosigné Philippe et une des membres du groupe.



4. Pôle PdL - GT animés par l'AE en 2022-23

GT « réflexion Assemblée de quartier »

- Dates GT 22-23 26.01, 16.03, 18.05, 23.05, 15.06, 31.08, 09.11.2022 et 08.03.2023
- Dates Payot 2022 AE-Payot 28.04.22, courrier GT-Payot 22.06.22, GT-Payot 15.08.22
- Dates forums 20.11.2021 (début réflexion), puis 11.09.2022 et 04.06.2023
- > matériel inspirant + personnes ressources dispos (N. Künzler) ;
 - > quelques participant-es avec une vision très claire vs beaucoup d'autres saisissant très mal le potentiel et les enjeux ;
 - > malgré l'intérêt manifesté au forum du 11.09.22, très faible fréquentation → pas de noyau de volontaires pour porter la suite ;
 - > 04.06.23: fin de mandat de Jérémie pour assurer les PV ;
 - > budget Ville/EJQ prévu pour rôle d'appui-interface de la nouvelle équipe d'animation, mais ce rôle reste à préciser.

Réflexion parallèle sur Lausanne-participe en tant qu'outil numérique pour l'AQ

- Dates AE-LEA-et... 11.11.22 (JR-MS), 02.02.23 (PS-MS), 03.04 et 08.05.23 (PS-PF-DD-MS)
- > intérêt évident de l'outil, mais besoin d'un groupe citoyen motivé.

4. Pôle PdL - GT animés par l'AE en 2022-23

GT « locaux d'activité » (ou GT activités)

Dates 2022-23 10.02, 07.04, 02.06, 08.09, 17.11.2022 et 09.02, 11.05.2023;
prochaine séance 28.09.2023 (il s'agira de la 13^{ème}).
> Ouvert à tou·tes, investisseurs , gérances, porteurs de projets,...
> But: veiller aux complémentarités entre activités, commerces, services et à leur pertinence pour le quartier.
> Manque encore: atelier vélo, boulangerie artisanale,...
> Très bonne fréquentation: toujours entre 10 et 25 pers.

GT « mobilités » (format identique au GT activités)

À venir 1^{ère} date le 20.06.2023.
> Proposition de JR lors du GT activités et qui a tout de suite intéressé.
> Ouvert à tou·tes, investisseurs, gérances, habitant·es,...
> But: partager les infos/attentes/craintes et faciliter l'émergence d'initiatives d'intérêt commun allant dans le sens de la durabilité.
> Pour la Ville: Joëlle Rast (BDM) et si possible qqn en lien avec les TP.

4. Pôle PdL - GT/réflexions d'autres acteurs du quartier

Réflexion sur les collaborations potentielles entre salles des PdL et alentours

Lancée par D. von der Mühl (Le Bled), la réflexion porte sur l'offre de salles publique et semi-publique dans l'écoquartier et dans le voisinage. But: préciser les synergies envisageables entre ces lieux.

GT santé Reprendra à l'automne 2023. Contact: S. Galfetti (Le Bled)

GT agricole-alimentaire

Automne 2022 Acceptation du projet du GT (Faim de Louve) au 1^{er} tour de l'appel du Spadom pour les fermes de la Blécherette et du Châtelard.
Fin nov. 2022 Grosse déception avec le retrait des agriculteur·trices partenaires du GT. Ce dernier, exclu du concours, dit à la Ville son désir de rencontrer les lauréat·es pour des partenariats à discuter.
06.06.2023 CP de la Ville: le projet commun de Jonas Porchet, agriculteur, et Maxime Reuse, maraîcher, est retenu. Il associe les deux fermes dans le cadre d'un concept global.
Le GT devrait les approcher bientôt. Contact GT: L. Guidetti (Le Bled).

4. Pôle Plaines-du-Loup - autres points

Projet AE soumis à l'appel de la Fondation Leenaards

- 15.02.2022 L'AE demande 28'000 frs pour renforcer l'accompagnement des réflexions participatives prometteuses pour les liens et solidarités locales aux PdL, Bossons, Bois-Gentil.
- 21.04.2022 Réponse négative de Leenaards puis transmission au chef du dicastère EJO, David Payot, mais sans suite.
> voir les détails dans le PV de l'AG 2022.

Balades/manifestations 'Plaines-du-Loup' (hors forums)

- 06.07.2022 Promenade-présentation PA2. Org. Ville.
- 13.08.2022 Inauguration de l'écoquartier avec le Syndic G. Junod. Org. Ville.
- 14.09.2022 Visite du chantier de l'école. Org. Ville.
- 05.10.2022 Balade commentée aux PdL avec Pierre Corajoud. Org. Ville.
- 29.04.2023 'Conférence marchée' pour découvrir l'écoquartier avec David Payot, Municipal, Muriel Delabarre, UNIL, Guillaume Dekkil, BDM, et Philippe Solms, AE. Org. UNIL et Ville.

4. Pôle activités - visite

- 11.06.2022 **Visite de l'écoquartier Codha à Pra Roman**
avec des personnes du comité de l'association d'habitant.es, le coordinateur des immeubles et Joël Rochat, RMO Codha
> voir les détails dans le PV de l'AG 2022.



4. Pôle activités - visite

21.08.2022

Visite des 1^{ers} bâtiments habités des PdL: La Meute et Oak

- > Organisation: AE, Ass. Bossons-PdL et Ville pour l'apéro offert.
- > Guides: Ada Bernier pour une partie des espaces communs de la Meute, ainsi que Fabio Avino et Aurélia Monney pour un appartement et la terrasse de Oak.
- > Participation: on imaginait 30 personnes et ~ 80 étaient là! D'où une gestion hasardeuse du public composé de pas mal d'habitant-es Bossons & Bois-Gentil et de membres des cinq coopératives participatives des PdL.



4. Pôle activités – soirée film & discussion

02.11.2022

ENSEMBLE... VIVRE ! L'éclosion de la vie aux Fiches-Nord

- > Organisation: AE, Ass. Bossons-PdL et la Ville pour les boissons.
- > Projection du documentaire, puis discussion-débat.
- > Intervenants: Bernard Matthey, urbaniste, Régis Guérin, président de l'association du quartier, Bertrand Nobs, réalisateur.
- > Le film couvre la période 2016-21 durant laquelle s'installent les habitant-es (~ 1600 pers. dont 350 enfants et ados). Il donne la parole aux un-es et aux autres, dont les concierges et l'urbaniste.



4. Pôle activités - la proposition 'atelier immersif'

L'atelier immersif, une super proposition de l'AE mais...

- Début 2022 Proposition d'un atelier immersif à l'Autre Midi, l'idée étant de donner l'occasion de découvrir de l'intérieur cette initiative à vocation sociale (en 2021, Marie-France avait testé la formule et l'avait beaucoup appréciée).
- 2^e sem. 2022 Faute de candidat-es, l'AE cesse à regret la promo de l'activité.



4. Pôle activités – soirée AE+BDM

- 02.05.2023 **Quelle place pour de nouvelles coopératives d'habitant-es aux Plaines-du-Loup? Infos et table-ronde avec nos 5 coops.**
- > But: intéresser/susciter de n^{ouvelles} coops d'habitant-es en vue PA2.
 - > Co-organisation AE-BDM: très bonne collaboration.
 - > 51 présent-es avec intervenant-es; public cible minoritaire.
 - > Utilité des infos délivrées par le BDM; bonne table ronde; peu de questions du public; verrée de clôture très conviviale; 15 à 20 personnes repartent avec nos publications et flyers.



4. Pôle représentation - échanges AE-Ville et autres

Échanges 'bilatéraux' non mentionnés précédemment

- 16.08.2022 Échange AE - BDM (JR, VB, PS pour l'AE).
- 19.08.2022 Rencontre AE - Sté de développement du Nord (PS et Louis Dana pour la SDN). But: échanger sur la réflexion «assemblée de quartier». La SDN demande à être informée, mais pas plus.
- 08.11.2022 Échange AE - BDM (JR, VB, PS pour l'AE).
- 20.02.2023 Rencontre du Grand Tétras (JR, BN, PS pour l'AE).
- 28.03.2023 Échange AE - BDM (JR, PS pour l'AE): focus sur soirée coops.

Bonnes nouvelles du Conseil communal, l'acceptation de ces 2 postulats:

- 17.01.2023 «Pour des rentes de DDP dépendantes de la qualité sociale, écologique et économique des projets développés»
- 31.01.2023 «Pour un renforcement de la politique communale en faveur des coopératives d'habitants»

4. Pôle représentation - autres points

Participation à SEED / Association suisse pour des quartiers durables

- Dès 2020 L'AE au comité. JR à l'AG 2023 avec visite du quartier SEED de Marly.

Intervention avec B. Matthey et B. Nobs au service d'urbanisme d'Yverdon

- 26.01.2022 Discussion de l'outil 'charte urbanistique' à partir des exemples Fiches Nord et publication AE (PS).

L'AE en conférence-webinaire tous publics avec Y. Dreier à Yverdon

- 30.03.2023 Invitée par le service d'urbanisme, l'AE intervient sur le thème «Quelle définition des éco-quartiers aujourd'hui?» (PS)
<https://www.youtube.com/watch?v=N0EbiQbleU0&t=10s>

Présence de l'AE dans les médias

- 26.01.2022 NL Métamorphose: micro présentation de l'AE et du comité.

Commission urbanisme et mobilité de la Ville d'Yverdon-les-Bains

- 2022-23 L'AE membre de cette commission qui se réunit trois fois par an environ. Dates 2022: 01.03, 03.05, 1.11. Date 2023: 14.03 et à venir 10.10. *Qui voudrait remplacer PS?*

4. Pôle représentation - autres points

Courrier à la Municipalité de La Tour-de-Peilz

11.04.2023

L'AE exprime ses interrogations sur le blocage du PA pour la campagne Rossier – ce qui compromet un projet Codha – et questionne le gel du développement de logements LLA dans la commune. L'AE demande à rencontrer les autorités. Pour info: l'Armoup a aussi réagi et demandé une rencontre.
> Le 8 juin, la Municipalité se dit prête à nous recevoir: E. Kaiser et V. Bonvin pour la Muni, ainsi que M. Walter, chef de service.



4. Membres et coordination en 2022

- ➔ 197 membres au 31.12.2022 (201 à fin 2020, 201 à fin 2021) = 6 nouveaux membres en 2022 (dont les 5 coopératives d'habitant-es) et 10 démissions et retraits.
- ➔ 7 newsletters envoyées à ≈ 685 destinataires (11 NL à ≈ 700 dest. en 2021)
- ➔ Taux d'ouverture ≈ 48 %. (42 % en 2021)
- ➔ 22 demandes externes (25 en 2018, 20 en 2019, 13 en 2020, 16 en 2021)

Les demandes qui nous sont adressées consistent en:

- > demandes de logement,
- > demandes d'échange pour des travaux d'élèves ou étudiants,
- > sollicitations pour organiser ou conseiller des visites,
- > ainsi que des sollicitations ou propositions émanant de personnes ou entités souhaitant nous présenter des technologies ou services à implémenter dans ou auprès d'acteurs des écoquartiers.

4. Coordination en 2023

Le 2 octobre, entrée en fonction (25%) de la nouvelle coordinatrice de l'AE, **ADA BERNIER**

Entre autres atouts, elle a l'expérience des démarches militantes mobilisant différentes générations, des processus participatifs, des collaborations associant salariés et bénévoles, du fonctionnement des services communaux, ainsi que de l'habitat coopératif et participatif.

Depuis 2022, Ada habite les Plaines-du-Loup. Elle y est venue pour vivre en coopérative d'habitant-es (La Meute). Au sein de ce nouveau quartier, elle s'intéresse au tissage des liens sociaux à l'échelle des immeubles et voisinages, ainsi qu'aux opportunités et enjeux d'un périmètre entièrement piéton.



5. Présentation et discussion des objectifs 2023-2024

Pôle coopératives : poursuite de la défense des intérêts de nos membres avec notamment nos recommandations à ARLO sur les critères d'attribution des logements; co-organisation de l'accueil de COOP&Gouv le 24.09 aux PdL (à confirmer); aide à l'émergence de nouvelles coopératives d'habitants; etc.

Pôle Plaines-du-Loup : participation aux forums PdL + groupe de suivi en rapport; animation «réflexion assemblée de quartier & Lausanne-participe», GT activités et GT mobilité; brochure avec la revue Habitation; suivi PA2; etc.

Pôle activités : visite de réalisations aux PdL et autres activités à définir.

Pôle représentation et communication : échanges avec la Ville; participation au comité de l'Ass. suisse pour des quartiers durables (SEED); participation à la commission urbanisme et mobilité d'Yverdon (si remplaçant-e de PS); réponse aux sollicitations externes; promotion de l'AE, recherche nouveaux membres (pers. physiques), nous faire connaître des acteurs PdL; migration site web; etc.

Vos questions ou remarques ?

6. Comptes AE 2022 – Résultat



Synthèse

Charges 2022		Budget 2022	Chiffres 2021
Salaires et charges sociales	25 660.15	26 400.00	26 981.25
Réunions, conférences & autres charges	2 239.40	1 400.00	550.00
Pôle activités : frais ateliers, visites,...	72.00	1 200.00	1 189.97
Provisions projets	1 800.00	1 800.00	2 500.00
Provisions ressources humaines et matériel	3 500.00	3 500.00	
Résultat	489.60		1 718.78
Total	33 761.15	34 300.00	32 940.00

Produits 2022		Budget 2022	Chiffres 2021
Cotisations membres	2 060.00	3 000.00	2 090.00
Subventions et dons	30 018.90	30 000.00	30 530.00
Vente/don brochure "Bien-vivre"	-	-	170.00
Vente de prestations	-	-	150.00
Transfert LAPECHE	1 546.25	1 300.00	-
Contribution frais repas AG	136.00	-	-
Total	33 761.15	34 300.00	32 940.00

6. Comptes 2022 – Bilan initial au 01.01.2022



ACTIF			PASSIF		
No compte	Intitulé	Solde	No compte	Intitulé	Solde
1010	Postfinance AE	9 698.97	2800	Capital	7 858.82
1300	Actifs transitoires	659.85	2330	Provision	2 500.00
Total actif		10 358.82	Total passif		10 358.82

6. Comptes 2022 – Bilan final au 31.12.2022

ACTIF			PASSIF		
No compte	Intitulé	Solde	No compte	Intitulé	Solde
1010	Postfinance AE	17 203.97	2800	Capital	7 858.82
			2300	Charges à payer	1 055.55
			2330	Provisions	7 800.00
				Bénéfice	489.60
Total actif		17 203.97	Total passif		17 203.97

6. Comptes 2022 – Evolution des résultats

Résultat de l'exercice 2022	489.60
Résultat de l'exercice 2021	1 718.78
Résultat de l'exercice 2020	-122.10
Résultat de l'exercice 2019	0.00
Résultat de l'exercice 2018	0.00
Résultat de l'exercice 2017	3 618.68

6. Comptes 2022

Rapport de vérification Approbation des comptes Décharge du comité

**Révision des comptes 2022
de l'Association écoquartier**

La comptabilité a été remise aux vérificatrices qui ont pu effectuer les contrôles nécessaires.

Nous avons vérifié les positions du bilan, que nous avons trouvées correctes. Nous avons contrôlé en particulier les salaires et charges sociales, que nous avons trouvés en ordre. Nous avons reçu des réponses satisfaisantes à toutes les questions que nous avons posées.

En 2022, les charges de l'association se sont élevées à CHF 33'271.55 (pour un budget de CHF 34'300.-) et les revenus à CHF 33'761.15.- (pour un budget de CHF 34'300.-), soit un bénéfice de CHF 489.60.

Le total du bilan à fin 2022 s'élève à CHF 17'203.97, le nouveau capital est de CHF 8'348.42, une provision de CHF 7'800.- est constituée pour des projets futurs et le compte de passifs transitoire indique des charges à payer de CHF 1'055.55.

Proposition à l'assemblée

Nous vous recommandons d'approuver les comptes et le bilan tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge à la trésorière et à la comptable avec remerciements pour le travail effectué et la bonne tenue des comptes.

Lausanne, le 12 juin 2023

Les vérificatrices des comptes

Annette Kald


Véronique Descartes


6. Budget 2023

Charges

Salaire et charges (13 mois)	28 100
Frais de fonctionnement, dont locations	1 400
Pôle activités : frais ateliers, visites, ...	1 200
Publication AE-Habitation	4 000
Frais site web	700
Total charges	35 400

Produits

Cotisations membres	2 500
Subvention	30 000
De la provision projet	2 900
Total produits	35 400

7. Comité sortant de l'Association écoquartier

Comité :

- Valéry Beaud
- Aude Calloc'h (trésorière)
- Eric Domon
- Catherine Mathez / La Meute
- Alexis Mayer
- Benoît Nguyen / Ecopolis
- Joël Rochat (présidence) / Codha

Personnes relais-coopératives :

- Cyrielle Champion / Le Bled
- Christel Rodriguez / C'Arts-Ouches

Coordinateur (30 %) :

- Philippe Solms

7. Nouveau comité de l'Association écoquartier

Comité :

- Valéry Beaud
- Aude Calloc'h (trésorière)
- Eric Domon
- Catherine Mathez / La Meute
- Alexis Mayer
- Benoît Nguyen / Ecopolis
- Élisabeth Renaud / C'Arts-Ouches
- Joël Rochat (présidence) / Codha
- ... autre.s candidat.es ?

Personnes relais-coopératives :

- Adrian Zeller / Le Bled
- David Gagnebin-de Bons / Le Grand-Tétrás

Coordinateur jusqu'à mi-oct. (30%) :

- Philippe Solms

Coordinatrice dès début oct. (25%) :

- Ada Bernier Amsellem

8. Divers et propositions individuelles

Questions, remarques, propositions ?

...et maintenant l'apéro dinatoire !!

